

4 février 2013

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 4 février 2013 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2013 est proposée par Claire Pouliot.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$57,921.72. (chèques numéro 17 025 à 17 108).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VENTE ET ADJUDICATION D'IMMEUBLES

Finalement, aucun dossier ne sera être transféré à la MRC car tous les contribuables qui avaient un solde dû de 2010 ont acquitté au moins cette année.

MANDAT À LA FIRME SPÉCIALISÉE ARRAKIS CONSULTANTS INC. POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS HYDROGÉOLOGIQUE DE RECHERCHE EN EAU (ÉTAPE 2) – DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU POTABLE SELON LE PROJET N° 047328.001-009

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité qu'un mandat soit donné à la firme spécialisée Arrakis Consultants inc., conformément à la recommandation de Roche ltée, Groupe-conseil du 28 janvier 2013, pour la réalisation d'activités hydrogéologiques de recherche en eau (étape 2), requises dans le cadre du projet de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable de la Municipalité Saint-Frédéric, selon un montant budgétaire approximatif de 14,895.00\$ (taxes applicables en sus), le tout conformément à la proposition budgétaire de la firme Arrakis Consultants inc. du 10 janvier 2013.

ACHAT BASE DE BÉTON POUR ENSEIGNE

Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric accepte l'offre de services de Groupe GNP pour la fabrication d'une base de béton de 4' x 4' x 6' pour l'enseigne électronique au montant de \$3,900 plus taxes.

RÉSOLUTION EMPRUNT TEMPORAIRE TRAVAUX ASPHALTAGE

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que le conseil municipal contracte un emprunt temporaire au montant de \$473,329 au taux préférentiel approximatif de 3.00% auprès du Centre Financier aux Entreprises pour les travaux d'asphaltage du rang St-Louis et de la rue Lehoux. Il est aussi résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTION BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Frédéric approuve les prévisions budgétaires 2013 de la Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante au montant de \$27,833.

APPUI À PALMER POUR DEMANDE DE SUBVENTION

Attendu que la compagnie Palmers Import-Export a acquis ses bâtiments de la Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante, dont la Municipalité Saint-Frédéric fait partie ;

Attendu que le but de cette vente était l'implantation de projets industriels susceptibles de créer des emplois dans notre région ;

En conséquence, il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à la compagnie Palmers Import-Export dans le cadre de leur demande de subvention adressée au député Maxime Bernier qui consiste à la rénovation des bâtiments.

INVITATION POUR AGRANDISSEMENT GARAGE

Attendu que le conseil municipal a pris la décision d'agrandir le garage municipal afin d'y entreposer les pièces d'aqueduc et d'égout ;

Attendu que lors de l'assemblée de conseil du 10 septembre 2012, une résolution a été adoptée afin de donner le mandat des plans à l'architecte Jean Turmel ;

Attendu que les plans finaux sont terminés ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que le conseil municipal envoie des invitations à cinq entrepreneurs pour l'agrandissement du garage municipal.

Les travaux devront être terminés au plus tard le 15 juillet 2013. La pénalité pour tout retard sera de \$250 par jour.

ASSURANCES COLLECTIVES

Attendu que la directrice générale a demandé au courtier en assurances, Chapelaine et Associés, de procéder à un appel d'offres pour le régime d'assurances collectives ;

Attendu que suite à cet appel d'offres, trois compagnies ont soumissionnées, soit Desjardins Sécurité Financière (ceux qui nous assurent présentement), Great West et Manuvie ;

Attendu qu'après l'analyse exhaustive de ces offres, le courtier recommande fortement de maintenir le régime association de Desjardins Sécurité Financière qui fera économiser plus de \$1,500 cette année à la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric conserve le régime de Desjardins Sécurité Financière aux nouveaux tarifs soumissionnés.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Ça va relativement bien avec les nouveaux opérateurs.

b) Loisirs et embellissement

Le Festival d'hiver aura lieu les 16 & 17 février prochain.

c) Eau potable

Il y a présentement une bonne consommation d'eau. Robert Nadeau se demande s'il n'y aurait pas une fuite sur le réseau. Normalement, il y a une consommation de 350 mètres cube à l'heure tandis que présentement, il se consomme 420 mètres cube à l'heure.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Sécurité incendie

Henri Gagné a parlé au maire de Saint-Séverin, M. Daniel Perron, au sujet de la borne sèche et celui-ci lui a mentionné qu'il est d'accord à défrayer la moitié des frais. Bien évidemment, celui-ci doit en discuter avec son conseil.

f) Culture

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que Cathy Poulin participe à la formation intitulée « Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et Négocier les contrats municipaux » au coût de \$270 qui aura lieu le 19 février à Saint-Georges.

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric appuie la Municipalité de Sainte-Hénédine pour que soit maintenu dans cette municipalité le siège social d'Unicoop ou à tout le moins, que soit maintenu la majorité des emplois du siège social dans un milieu rural.

Lettre de remerciement du comité de l'Age d'Or de St-Frédéric pour la gratuité de la salle dans le cadre de leur social de Noël.

Lettre de remerciement du comité pour la campagne de financement et le conseil de la fabrique de St-Frédéric pour la contribution financière de la municipalité

pour les travaux de rénovation de l'église. Cette campagne de financement qui visait 135 000\$ a permis d'amasser la magnifique somme de \$166,987.

Invitation du CLD à participer au vernissage de Mme Jennifer Ottaway, résidente de St-Frédéric, qui se tiendra mardi le 26 février de 5 à 7 heures au CLD Robert-Cliche.

Invitation au souper conférence de la Chambre de commerce de St-Jules qui aura lieu le 2 mars à 18h00.

Invitation à la 19^e Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec du 20 au 22 mars à Bromont.

Lettre de la Sûreté du Québec invitant le conseil à déterminer ses priorités en sécurité publique. Les priorités établies sont les suivantes :

- Informer la municipalité des événements survenus récemment sur le territoire et des résultats des enquêtes
- Remise en place du parrainage
- Prévention
- Surveillance quartier

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité que Robert Nadeau procède à l'achat d'un détecteur de gaz au prix approximatif de \$1,500.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Carl Lessard à 21h00.